



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
DECISION D'ATTRIBUTION¹

OUV10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

- Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :
Le pouvoir adjudicateur est représenté par Daniel PICARD, Le Maire.

B - Objet de la consultation

Enfouissement des réseaux Enedis – Orange – Eclairage Public Rue de Guette – Cour de Guette – Cour des Abeilles et Route des Aulnettes

C - Déroulement de la consultation

- Publicité
Plateforme de dématérialisation
Ok marchés online
Internet
Journal d'annonces légales
Affichage mairie
- Date et heures limites de réception des offres : Jeudi 5 septembre 2019 à 12 h 00.
- Délai de validité des offres : 120 jours
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Elimination des offres

D1 – Lot Unique

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 3
- hors délais : 0

■ Décision relative à l'élimination des offres

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

E - Classement des offres

E1 - Lot Unique

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Décision relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

F - Décision d'attribution

F1 - Lot Unique

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :
(Cocher la case correspondante.)

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

SOBECA

Siège social : ZI Avenue Jean Vacher BP 23 69480 ANSE - Tél : 04.74.68.32.62 – Fax : 04.74.60.29.99 –
SIRET 703 780 247 00044

Agence travaux : ZAC des Bellevues, Voie de l'Olivier Herblay CS30079 95612 CERGY PONTOISE – Tél :
01.34.30.21.50 – Fax : 01.34.30.21.79 – SIRET 703 780 247 00341 – be.idf@sobeca.fr / f.lecornec@sobeca.fr

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 221 786.90 €
- Montant TTC : 266 144.28

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

(Cocher la case correspondante.)

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :
- de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

G - Déclaration d'abandon de la procédure

G1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide d'abandonner la procédure et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.

A Bullion, le 03 décembre 2019

Le Maire,
Daniel PICARD

